

A Sourdon, le 11 avril 2024

Communiqué de la Mairie : Tenue en laisse des chiens

Chères administrées, Chers administrés,

En tant que maire de notre belle commune, je me permets de vous adresser ce communiqué concernant la tenue en laisse des chiens sur notre territoire.

Ces derniers temps, nous avons malheureusement été témoins de plusieurs incidents d'agressions impliquant des chiens envers d'autres chiens et leurs maîtres. Cette situation est préoccupante et nécessite une prise de conscience collective ainsi que des mesures adéquates pour assurer la sécurité de tous.

Afin de prévenir de tels incidents à l'avenir, nous rappelons à tous les propriétaires de chiens l'importance de tenir leurs animaux en laisse lorsqu'ils se promènent à l'extérieur, que ce soit dans les espaces publics ou même dans les zones résidentielles.

La tenue en laisse permet non seulement de contrôler le comportement des chiens, mais également de protéger les autres animaux et les personnes qui se trouvent à proximité. Nous insistons sur le fait que les chiens doivent être tenus en laisse par une personne capable de les maîtriser en cas de besoin.

Nous comptons sur la coopération de chacun pour veiller au respect de cette règle fondamentale. Ensemble, nous pouvons garantir un environnement sûr et harmonieux pour tous les habitants, qu'ils soient humains ou à quatre pattes.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Cordialement,

Le Maire, Eric TORPIER

